

Comment faire d'une retenue sur le
BAC des sources de Seneuil une
opportunité de réduction des
pollutions diffuses tout en
sécurisant les cultures fourragères ?

**Objectif : Décider de la construction ou non d'une
retenue pour irriguer les cultures fourragères et
capter des eaux chargées en pollutions qui
ruissellent naturellement vers un gouffres en
période hivernale**

Préparation

- **Entretien avec les décideurs : les décideurs décident de la réalisation de l'étude ou non, pas des travaux qui seront à la charge des agriculteurs (financement par le syndicat uniquement de l'étude)**
 - Présentation des objectifs au Copil Re-Sources et au comité syndical pour validation
 - Identification du partenaire (projet groupe étudiant ?)
- **Entretiens préalables :**
 - Identifier les agriculteurs concernés, définir le cadre et les attentes avec les agriculteurs, les propriétaires des terrains et la commune concernée
- **Réunion de lancement :**
 - Présentation de la démarche et rappel des objectifs aux agriculteurs concernés, à la commune, aux financeurs et à un élu du syndicat

Réalisation

- **Mise en place de groupes de travail : 1 groupe**

- Animateur
- Groupe d'étudiants
- Agriculteurs

Sujet : faisabilité technique, impact sur la ressource en eau, quantification des volumes stockés

Livrable : rapport d'étude + présentation orale

- **Mise en place d'instances, de modalités de consultation :**

- Bien évaluer les besoins des agriculteurs pour faire correspondre au mieux le dimensionnement de la retenue

- **Mise en place d'une instance de décision :**

- Décision initiale de réaliser l'étude : Copil et comité syndical
- **Pas de décideur final puisque l'étude présentera la faisabilité technique et l'impact de la construction de la retenue. Le syndicat finance uniquement l'étude. Une fois les résultats présentés, les agriculteurs décideront si oui ou non ils construisent la retenue.**

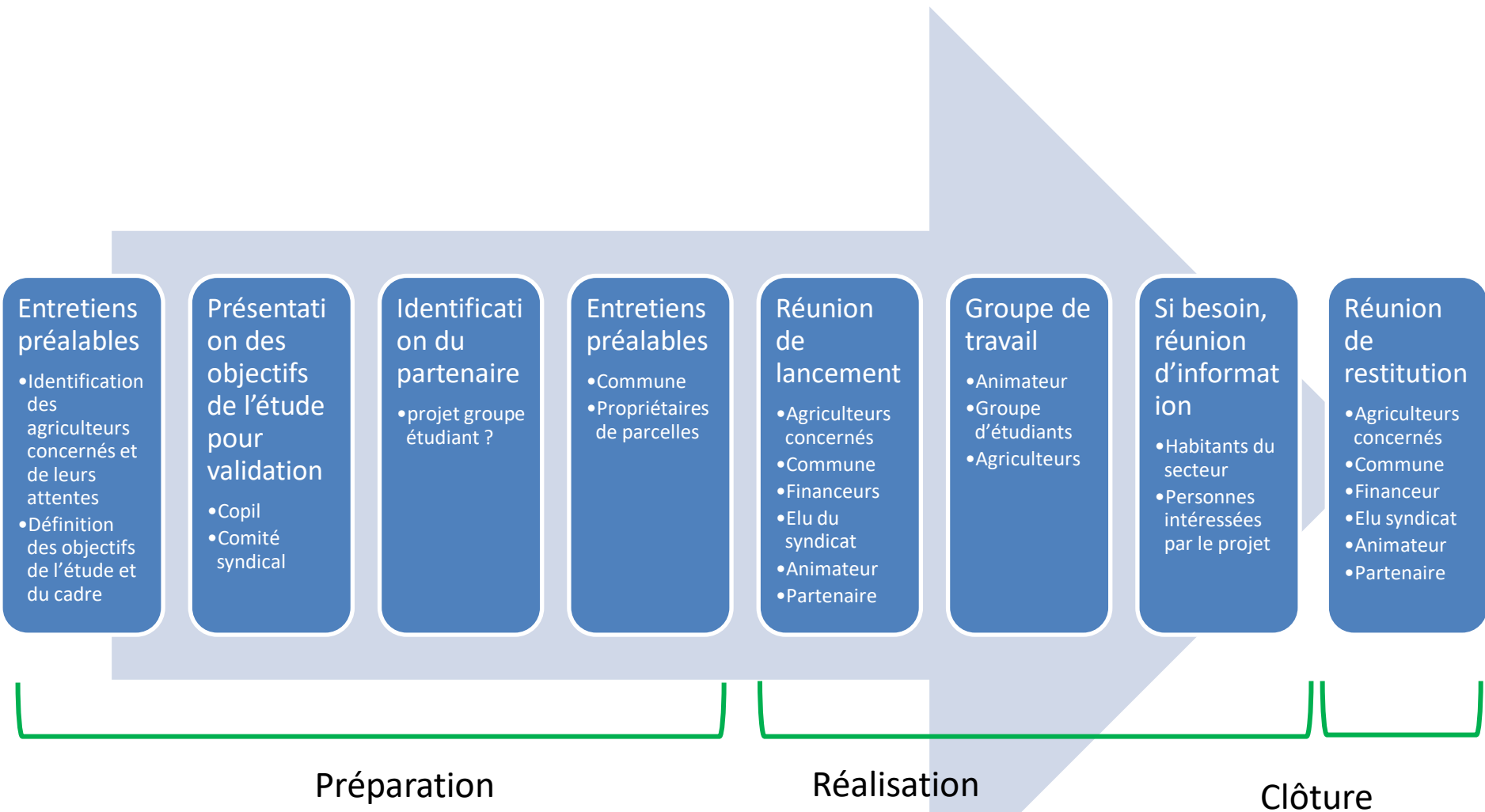
- **Les liens :**

- Si besoin, une réunion d'information à destination des habitants du secteur et de toute personne intéressée → acceptabilité du projet et pas d'amalgame avec les bassines du Sud Deux-Sèvres
- Vérification de l'articulation avec les autres documents de territoire (SAGE, PLU...)

Clôture

- **La valorisation des résultats produits :**
 - Quand ? A la fin du travail du groupe
 - Aux agriculteurs concernés, puis au Copil et au comité syndical, puis à l'ensemble des agriculteurs du bassin, à la commune, aux propriétaires... (à l'ensemble des personnes sollicitées pendant la démarche)
 - Forme : présentation orale + rapport au syndicat et aux agriculteurs concernés

Schéma déroulé



Le choix de la construction ou non de la retenue revient aux agriculteurs. Le syndicat finance uniquement l'étude